50€ offerts par l'ANCV pour installer une application Chèque-Vacances Connect sur votre TPE !

Modalités d'installation

Modalités d'installation d'une application d'encaissement du Chèque-Vacances Connect sur un TPE

1 Contacter votre interlocuteur technique

Contactez votre interlocuteur technique en charge de la maintenance du TPE (le numéro de téléphone de votre interlocuteur est en général indiqué au dos du TPE).

2 Récupérer le SHOP_ID de votre point d'accueil

Préalablement à cette installation, obtenez l'identifiant unique de votre point d'accueil sur **l'espace dédié ANCV**.
Un **« pas-à-pas »** détaillé est disponible pour vous aider à récupérer cet identifiant.

3 Installer et paramétrer l'application

Communiquez le SHOP_ID à votre interlocuteur technique et demandez lui d'installer et de paramétrer l'application de paiement Chèque-Vacances Connect sur votre TPE.

4 Effectuer un test de paiement

Une fois l'application configurée, effectuez un test de paiement en Chèque-Vacances Connect en affichant un QR code de paiement sur votre TPE ou en lisant avec votre TPE l'identifiant d'un bénéficiaire de Chèque-Vacances Connect qui s'affiche sur son application mobile Chèque-Vacances.

Critères d'éligibilité

✓ **Convention ANCV**

Vous devez être conventionné "Chèque-Vacances"

✓ **Limite par point d'accueil**

Une seule subvention de 50€ sera offerte pour chacun de vos points d'accueil.

✓ **Installation vérifiée**

Une application installée sur votre TPE et testée dans la période de validité.

Période de validité

Du 1er mars 2025 au 31 décembre 2025.

Versement de la subvention

Paiement par virement bancaire sous 30 jours à compter de la date de premier affichage du QR Code de paiement.

Voir le règlement

Le nombre de subventions étant limité, nous vous recommandons de saisir cette offre dans les meilleurs délais.